

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 26 JUIN 2020
--

Présents : - enseignants : Mmes Richer, Deneuve, Houbert, Stravaux et Catelain

- parents élus : Mmes Mangote, Démare-Favand, Laisney,

Ms Duval et Blondel.

- mairie de Trouville la Haule : ; Mme Rillet et M. Blondel, chargés de la commission à l'école

- mairie de Aizier : Mme Maréchal, 1ère adjointe

- mairie de Tocqueville : Mme Nédeau, conseillère municipale

- M. Germond, DDEN

Absents excusés : M Mortreuil, IEN, (parent d'élèves élue), Ms Mercier, Maupoint, Tardif, maires des communes de Trouville la Haule, Aizier et Tocqueville, Mmes Lefrançois et Lasnier (représentant des parents d'élèves)

Secrétaire de séance : Mme Démare-Favand

Approbation du PV du conseil d'école du 6/03/20 : approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour :

- bilan de l'accueil des élèves suite à la réouverture de l'école

- effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2020-2021

- projet pour l'année 2020-2021

- questions diverses

1- Bilan de l'accueil des élèves suite à la réouverture.

La réouverture a eu lieu à partir du 4 juin pour les élèves volontaires, parfois à temps partiel, et à temps plein pour les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise.

Les classes ont été rapidement préparées : l'équipe enseignante remercie l'équipe municipale qui a été d'un grand secours.

Les élèves sont revenus à l'école avec plaisir. Les gestes barrière ne sont pas toujours faciles à appliquer mais nous faisons tous de notre mieux !

En résumé, cette réouverture a été positive et nous permet d'aborder la nouvelle étape du déconfinement et la rentrée de septembre plus sereinement.

L'équipe enseignante tient à remercier les parents qui ont complètement assumé leur rôle en faisant la classe à la maison à partir des documents préparés par les enseignantes.

Nous les remercions grandement, sans eux, cette continuité pédagogique n'aurait pas pu avoir lieu.

Les représentants des parents d'élèves interviennent pour dire que le retour à l'école avait, effectivement, été vécu de façon très positive par les élèves.

2- Effectifs et répartitions pour l'année scolaire 2020-2021.

À ce jour, les effectifs sont les suivants :

- PS : 10 élèves
- MS : 7 élèves
- GS : 14 élèves
- CP : 10 élèves
- CE1 : 12 élèves
- CE2 : 11 élèves
- CM1 : 9 élèves
- CM2 : 4 élèves soient 77 élèves.

Les effectifs s'équilibrent donc : 10 CM2 partent en 6ème et 10 PS arrivent à l'école.

Les répartitions pour l'année scolaire 2020-2021 :

- classe de Mme Richer : 10 PS + 7 MS + 6 GS = 23 élèves
- classe de Mme Deneuve : 8 GS + 10 CP = 18 élèves
- classe de CE1-CE2 : 12 CE1 + 7 CE2 = 19 élèves
- classe de Mme Catelain : 4 CE2 + 9 CM1 + 4 CM2 = 17 élèves

L'accueil des Professeurs des Écoles Stagiaires ne sera pas reconduit pour l'année prochaine, c'est pourquoi le nom du nouvel enseignant n'est pas encore connu. Le résultat du mouvement sera publié le 6 juillet.

Intervention de M. Duval : Comment les séparations des groupes de GS et de CE2 ont-elles été faites ?

Réponse de l'équipe enseignante : les groupes ont été faits en fonction de l'autonomie de l'élève, des dates de naissance et surtout pour que chaque classe ait un groupe hétérogène.

3- Projet pour l'année 2020-2021.

L'année prochaine, nous aimerions faire un projet autour du cinéma.

Dans la mesure du possible, les classes seront inscrites au dispositif « école et cinéma » (inscription au mois de septembre) si le cinéma de Pont Audemer en fait partie. C'est un dispositif Éducation Nationale qui propose aux élèves de la GS au CM2 d'aller au cinéma 3 fois l'an et d'étudier en classe les films vus au cinéma. Ces films peuvent être de genres divers (animation, comédie musicale, documentaire, ...).

Si le cinéma de Pont Audemer ne fait pas partie du dispositif ou s'il n'y a plus de place, nous mènerons ce projet seul. Nous verrons alors s'il est possible de faire une projection privée au cinéma de Pont Audemer.

Les élèves de PS et MS seront inclus dans le projet.

Intervention de M. Duval : Toutes les GS seront-elles concernées par le dispositif « école et cinéma » ?

Réponse de l'équipe enseignante : Les GS de la classe de Mme Richer seront incluses à la classe de Mme Deneuve pour les sorties au cinéma. Les PS et les MS bénéficieront d'une projection privée au cinéma de Pont Audemer.

Piscine : Cette année, nous aurons un créneau à la piscine de Pont Audemer tous les jeudis après-midi durant le 2ème trimestre. Les élèves seront dans l'eau de 13h45 à 14h25. Pour l'organisation de cette activité, un mot sera mis dans les cahiers de liaison l'année scolaire prochaine.

→ Distribution des livres de fin d'année dans les classes : comme le spectacle de fin d'année n'a pas eu lieu, la distribution des livres n'a pas eu lieu. L'équipe enseignante demande aux représentants des mairies s'il est possible que les maires passent à l'école, dans chaque classe, pour faire cette distribution.

Mme Catelain enverra un mail aux maires pour leur proposer de venir et organiser cette distribution en fonction des disponibilités de chacun.

→ L'équipe enseignante remercie la mairie pour la subvention de 2 000 € versée en mars. Elle tient aussi à remercier pour l'aide apportée pour la gestion de la crise sanitaire.

4- Questions diverses.

De l'équipe enseignante pour la mairie :

a- Est-ce possible d'installer un amplificateur ou un relais dans le couloir pour avoir le wi-fi dans toutes les classes ?

→ Mme Rillet est d'accord, en théorie, pour le projet mais il faut d'abord le chiffrer.

b- Est-ce possible d'avoir du matériel (boîtes, supports, ...) pour aménager le local du matériel de sport ?

→ Mme Rillet demande de faire une liste des besoins.

c- Mme Richer et Mme Houbert font remarquer que certains volets de leurs classes sont défectueux.

→ M. Blondel a déjà vérifié : il faut changer les piles des interrupteurs.

Mme Richer informe qu'elle accueillera les futures PS les samedis matins 4 juillet et 22 août. Il est obligatoire de s'inscrire pour une des 2 dates et de porter un masque lors de sa venue à l'école pour la visite.

M. Germond informe que, suite aux conclusions d'un groupe de travail dont il fait partie, la distanciation entre adulte et élève paraît la plus importante à respecter. Un des gestes barrière le plus efficace est le lavage de mains fréquent, au savon.

Fin du conseil à 19h30.